

La réserve écologique de l'Ois'eau (Pont-Sainte-Maxence)



L'intérêt faunistique et floristique du site

Le site de la vallée de l'Oise, situé sur un axe migratoire important, accueille de nombreuses espèces migratoires. L'effectif de plus de 1 000 oiseaux hivernants, dont des espèces rares, a été régulièrement dépassé ces dernières années.

La réserve de l'Ois'eau est ainsi le deuxième site d'hivernage du département de l'Oise après les marais de Sacy, sur lequel la LPO, (Ligue pour la Protection des Oiseaux), effectue un suivi régulier. Des travaux ont été réalisés pour favoriser la nidification d'espèces, telles le Martin-pêcheur d'Europe, le Petit Gravelot et la Sterne pierregarin.

Les aménagements de berges en pente douce, la restauration des roselières et des zones humides offrent des habitats attractifs pour la faune et flore aquatiques.

Un site d'intérêt majeur à préserver

L'Entente Oise-Aisne a acquis, dans le cadre de la réalisation de son site d'écrêtement des crues de Longueil-Sainte-Marie, trois anciennes gravières de 93 hectares sur la commune de Pont-Sainte-Maxence.

Après l'arrêt des activités d'exploitation, ce site est progressivement devenu un lieu privilégié pour l'accueil des oiseaux migrateurs. L'Entente a réaménagé le site pour renforcer cette fonction d'accueil. En aménageant deux grands fossés pour relier les deux étangs principaux, une zone centrale isolée a été créée. Interdite au public, cette zone assure la tranquillité des oiseaux.

Un parcours pédagogique a également été aménagé en bordure du troisième étang. La zone extérieure, constituée de prairies de hautes herbes et de dépressions humides, entre les étangs et l'Oise,

assure la quiétude du site.

LE CADRE PARTENARIAL

La piste aménagée, premier tronçon de la Trans'Oise (Voie verte départementale), a été financée par le Conseil général de l'Oise.

L'Agence de l'eau Seine-Normandie a financé à hauteur de 60% du coût total (295 584 € HT) le réaménagement écologique des étangs (création de jachères ou prairies, de zones humides, de triple berges, d'ilots, de plantations) et 50% (52 330 €) du volet pédagogique (signalétique et plaquette de communication).

Ces actions ont été menées en collaboration avec le Conseil général de l'Oise, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, le Parc naturel régional Oise-Pays de France.

Le plan de gestion

Classée « espace naturel sensible », la réserve fait l'objet d'un plan de gestion, élaboré en 2012 par le bureau d'étude ARTEMIA ENVIRONNEMENT, conformément à l'article R332-21 du Code de l'Environnement.

Programmé pour une période de cinq ans, ce plan définit les objectifs de protection à atteindre pour cette réserve. S'appuyant sur des observations de terrain, des travaux d'entretien et d'aménagement sont réalisés annuellement (restauration de roselières, lutte contre les plantes exotiques envahissantes, aménagements en faveur de l'avifaune en collaboration avec la LPO...).

QUELQUES ESPÈCES OBSERVÉES

Le Fuligule milouin, le Fuligule morillon, le Garrot à œil d'or, le Tadorne de Belon, ou encore le Chevalier culblanc sont régulièrement observés sur le site.



Le site est également un lieu de passage, entre les bois de Bazicourt et la forêt d'Halatte, pour la grande faune.

Des espèces botaniques remarquables sont présentes, recensées et suivies régulièrement, comme l'Aristoloché clématite, le Populage des marais ou l'Epipactis.

LES VISITES DE LA RÉSERVE

La visite s'effectue librement à pied ou à vélo le long de la piste cyclable, sur 3,2 km, de la boucle de Pontpoint (dit de l'Évêché) à Pont-Sainte-Maxence.

Elle est ponctuée de 4 observatoires, dotés de panneaux d'informations. L'Entente Oise-Aisne privilégie la tranquillité des lieux en respectant des zones de faible fréquentation et en limitant les activités humaines sur les plans d'eau.



La zone pédagogique

Au sein de la réserve, une zone est dédiée à l'accueil des groupes. Le long d'un sentier pédagogique, les visiteurs sont invités, à partir de postes d'observation, à découvrir la faune aquatique (pêche d'insectes aquatiques et de batraciens) et terrestre, ainsi que la flore, et à prendre connaissance du contenu des pupitres pédagogiques.

Les visites de la zone pédagogique

D'une durée d'au moins deux heures, les visites de la zone pédagogique, à destination du grand public, doivent être encadrées. L'Entente Oise-Aisne propose des animations pédagogiques gratuites adaptées aux programmes scolaires et à l'âge des enfants. La visite peut être intégrée dans le module « classe d'eau ». Un livret pédagogique est diffusé auprès des enseignants et aux élèves. Nos partenaires, la LPO et le CPIE de l'Oise, peuvent également assurer des visites. Pour plus d'information, vous pouvez vous rapprocher de l'Entente Oise-Aisne.



Les partenaires financiers



ENTENTE OISE-AISNE

- 11, cours Guynemer - 60200 COMPIEGNE
- Tél : 03 44 38 83 83 \ Fax : 03 44 38 83 80
- www.eptboise.fr

- Plaquette d'information Longueil-Sainte-Marie • Directeur de la publication : **J.-M. Cornet** • Rédaction : **L. Dubromelle, P. Valat, S. Martin et O. Houdayer** • Réalisation : **DonCameleon.net** • Photos : **Entente Oise-Aisne, Waterski-park** de Pontpoint • ISNN en cours - Dépôt légal à parution • Compiègne
- Imprimé à 500 exemplaires par imprimerie Suin - Soissons • Mars 2014